

nouvelle sur les toits. Du fait, je ne doute nullement que les journaux aient eu des copies du discours avant qu'il ait été lu au Sénat.

Le très hon. MACKENZIE KING: Personne n'a reçu de copie du discours, sauf le Gouverneur général.

L'hon. M. MANION: Je n'ai aucun doute que les journaux en ont maintenant des copies, alors que je n'en ai pas moi-même.

Le très hon. MACKENZIE KING: Alors, on ne s'est pas conformé aux instructions qui étaient de ne pas distribuer le discours avant que Son Excellence en ait donné lecture.

L'hon. M. MANION: Oui, il a été lu par Son Excellence le Gouverneur général il y a à peu près trois quarts d'heure. Je n'en avais pas vu le texte, et c'est pour cela que j'ai dû demander à l'Orateur de nous le lire.

Cependant, cela a peu d'importance, mais c'est bien en harmonie avec tous les autres actes que vient de poser le premier ministre par ce précédent. Il dit que le peuple canadien a approuvé,—d'après lui,—la conduite du gouvernement. Dans ce cas, si le peuple canadien l'approuve pourquoi cet empressement à faire des élections? Pourquoi imposer ainsi brusquement des élections à deux-cent quarante-cinq députés, ou environ, qui sont venus ici de toutes les régions du Canada, à grands frais dans certains cas? Pourquoi cette brusque décision au sujet des élections? C'est tout simplement tenter de prendre par surprise non seulement notre groupe, mais aussi tous les autres groupes de l'opposition.

Le très hon. MACKENZIE KING: Je dirai à mon honorable ami que si je ne l'ai pas fait plus tôt, c'est parce que j'avais promis qu'il n'y aurait pas d'élections avant la convocation du Parlement. Sans cela, j'aurais demandé la dissolution des Chambres le soir même où fut adoptée la résolution de l'Assemblée législative d'Ontario.

L'hon. M. MANION: Le très honorable premier ministre veut-il dire qu'il voulait nous jouer ce tour, à ce moment-ci précisément? Veut-il dire qu'il pouvait promettre de ne pas faire des élections avant la prochaine session de la Chambre ou avant une autre session, alors qu'il nous joue un tour de ce genre? Cela ne fait qu'empirer les choses. Il était entendu que la Chambre des communes serait convoquée en session régulière et que nous discuterions les actes du gouvernement, l'effort accompli par lui pour la conduite de la guerre, et ainsi de suite. Si nous étions venus ici,—comme nous l'avons

[L'hon. M. Manion.]

fait,—et siégé pendant quelques semaines, le premier ministre eût pu ordonner des élections; mais je dis que le tour que l'on nous joue est disgracieux et que c'est se moquer de toutes les traditions politiques du Canada et de l'Empire britannique.

Si le premier ministre désirait agir ainsi, pourquoi n'a-t-il pas discuté la question en particulier avec moi et les chefs des autres groupes de la Chambre? C'eût été la meilleure ligne de conduite à suivre? Je voudrais poser une question au très honorable premier ministre et au ministre de la Justice qui se trouve à ses côtés, eux qui maintes et maintes fois se sont proclamés les grands défenseurs et les ardents apôtres de la démocratie. Quel compte tient-on de la démocratie dans l'acte que l'on vient de poser?

Le très hon. MACKENZIE KING: Je vais répondre à cette question; puisque l'honorable député l'a posée.

L'hon. M. MANION: Mon très honorable ami a parlé assez longtemps.

Le très hon. MACKENZIE KING: Laissez-moi répondre. La démocratie ne veut pas dire que je dois rendre des comptes au chef du parti conservateur ou à celui de la Fédération du commonwealth coopératif, ou encore à celui du Crédit social, mais bien au peuple de mon pays.

L'hon. M. MANION: Par l'intermédiaire de la Chambre des communes. Le très honorable premier ministre doit rendre compte au peuple canadien par l'intermédiaire de la Chambre des communes.

Le très hon. MACKENZIE KING: Non, au peuple lui-même, en posant le problème bien clairement.

L'hon. M. MANION: Oui, mais encore faut-il que ce soit d'une manière à peu près équitable et non pas d'une façon trompeuse comme celle dont nous sommes témoins aujourd'hui, en convoquant ici les membres de la Chambre, de toutes les parties du pays pour les renvoyer, quelques heures plus tard, se présenter devant leurs électeurs.

Et ceci après quatre mois de la propagande la plus intense qu'ait jamais faite un gouvernement dans les annales de tous les pays britanniques. Depuis que le Gouvernement du très honorable député est au pouvoir, il a été inférieur à la tâche. Le très honorable premier ministre et son gouvernement ont, par exemple, nommé je ne sais combien de groupes d'agents de liaison avec les journaux; mais ce que je sais, c'est qu'un de ces agents de liaison est le major Thomas Wayling,—et je ne veux parler ni contre lui ni contre sa nomination. Toutefois, le major Thomas